



**Rapport de la Commission des Finances sur le
Préavis 29/24, pour la Demande d'un crédit de CHF 39'997 (TTC) pour la
réfection et l'entretien du collecteur E.C au Chemin des Sports**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des Finances a pris connaissance du préavis 29/24 relatif au sujet mentionné ci-dessus. Au vu des rapports, la réfection de cette canalisation par un gainage permet une économie et évite des travaux onéreux de terrassement.

Au vu de ce qui précède, la délégation de la Commission des Finances recommande à l'unanimité :

1. D'accorder d'un crédit de CHF 39'997,00 (TTC) pour la réfection et l'entretien du collecteur E.C au Chemin des Sports,
2. De porter le montant de CHF 39'997,00 (TTC), en augmentation du compte 1'403.00 collecteur d'égouts (mise en séparatif),
3. D'amortir cette somme sur 40 ans, soit 999,93 par année.

Crans, le 26 août 2024

Pour la commission des finances

Jean-Daniel Aubry (rapporteur)

Antoine Amiguet

Neslihan Özgür Kurt

Thomas Dislich

René Bautz